

COMITE DES VOSGES DE TENNIS DE TABLE

Compte rendu de réunion du Comité Directeur

Validé par les membres du Comité Directeur le 4 mai 2009

CHENIMENIL le 9 mars 2009 – 18 h 30

Présents : Isabelle FRIRY, Jean Paul GUIMBERT, Gérard JACQUEL, Michel LABRIET,, Eric MATHIS, René PARIS, Stéphane PIERRON, Julien ROBERT, Stéphane SIBILLE, Dominique THIRION, Hélène THIRION, Allain VOYEN.

Invité : Mickaël MEVELLEC Conseiller Technique Régional.

Excusés : Martine BRUNSTEIN, Essy ERFANI, Denis LAMAZE, Jean Pierre VOYEN.

1- Approbation du compte-rendu de la réunion du CD du 23 12 2008 :

Après échanges sur le règlement du Challenge Jeunes et sur la citation par la presse de tous les clubs présents à cette compétition, le compte rendu est complété et approuvé à l'unanimité.

2- Informations du Président :

Lors de l'Assemblée Générale du CDOS du 7 février, Michel LABRIET a été élu membre du Comité Directeur du CDOS, il succède à Gilles MEMBRE qui représentait auparavant le tennis de table.

Le 17 janvier a eu lieu une réunion pour le CNDS avec les présidents des comités sportifs et la DDJS et concernant les nouvelles directives sur l'attribution des subventions. La DDJS n'a plus de crédits d'Etat alloués pour cela, mais le CNDS perdure et les dossiers des clubs sont à remplir pour le 10 avril. La répartition des subventions se fera désormais au niveau régional et par une commission territoriale. Les crédits seront consacrés prioritairement aux projets de développement des comités départementaux et des clubs, un dispositif de mobilisation pour l'emploi est mis en place. Pour les clubs, le seuil de subventionnement passe de 450 € à 600 € ce qui ne joue pas en faveur des petits clubs. Les sommes seront allouées pour le développement de la pratique sportive, pour l'aide au transport et à l'encadrement, et pour l'emploi. Plusieurs associations peuvent s'unir pour mettre en place un groupement d'employeurs. Pour les comités, leurs plans de développement doivent prendre en compte les développements de leurs fédérations et de leurs ligues. L'accompagnement à la constitution de plans de développement peut être aidé par un cabinet extérieur dont l'action peut-être financée par la DDJS.

« Contrats d'Objectifs » et « Charte Sport 88 » 2009 du Conseil Général : le Contrat d'Objectifs du CD a été déposé le 16 janvier, il porte sur une demande d'aide de 17.000 € qui inclut notamment la création du site Internet, l'acquisition de matériel informatique, et qui englobe aussi l'organisation du 5^{ème} tour de Critérium Fédéral National d'EPINAL-GOLBEY prévu les 11 et 12 avril prochains. Pour la Charte Sport qui concerne l'investissement des clubs, le Conseil Général n'a pas encore consulté le Président du CD.

La nouvelle Assemblée Générale de la Fédération organisée pour le vote du budget 2009-2010 aura lieu le dimanche 22 mars et sera précédée, la veille, d'un colloque sur le développement. Le CD 88 ne pourra pas y être représenté, le Président et le Vice Président n'étant pas disponibles.

Sabrina PIERRAT, du club d'ETIVAL CLAIREFONTAINE, a été récompensée le 6 février par le Conseil Général lors de la remise des trophées aux sportifs méritants.

Benjamin RIVAT, du club de THAON CHENIMENIL, a reçu le 31 janvier la médaille Jeunesse et Sports de jeune bénévole par le Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse et des

Sports. Les responsables de clubs sont invités, pour la prochaine saison, à contacter le Président s'ils ont un jeune entre 18 et 35 ans à proposer.

3- Commission arbitrage :

Hélène THIRION devant quitter la réunion à 19h30, l'ordre du jour est modifié en commençant par la commission arbitrage.

Lors du championnat des Vosges Vétérans du 18 janvier à RAON L'ETAPE, un classement intégral a été fait dans les deux tableaux, ce qui est un peu lourd, étant donné le nombre d'inscrits. Prévoir d'indiquer l'an prochain dans le règlement de l'épreuve si le classement est intégral ou non (on peut le limiter à un seul tableau). Les résultats ne semblent pas avoir été transmis à la presse qui a fait paraître peu d'articles. Les responsables d'épreuves sont chargés d'envoyer au journal des articles préparatoires pour prévenir des événements futurs.

Le 3^{ème} tour du Critérium Fédéral a eu lieu à MOYENMOUTIER les 1^{er} et 2 février. Hélène n'a pas reçu les notes de frais du samedi ni le rapport du juge-arbitre. SAINTE-MARGUERITE convoqué en aide à l'arbitrage était absent non excusé.

Pour le challenge PAYEUR du 15 février, il manque le cahier des charges signé par SAINT DIE DES VOSGES.

La convention du championnat des Vosges TC n'est pas revenue signée par RUPT SUR MOSELLE. Deux clubs absents à l'aide à l'arbitrage, BUSSANG non excusé et VAGNEY excusé qui est venu le samedi en remplacement d'un juge arbitre adjoint excusé.

Le 4^{ème} tour du Critérium Fédéral a eu lieu à SAINT-DIE DES VOSGES le 8 mars (sur une seule journée). XONRUPT était absent non excusé en aide à l'arbitrage.

Le trésorier procèdera au règlement des indemnités prévues dès qu'il aura reçu tous les éléments correspondants.

Il serait bon que le juge-arbitre de chaque compétition s'assure que son équipe d'adjoints soit complète. Le tableau des arbitrages, qui est déjà en ligne sur le site internet, sera remis à jour et paraîtra sous forme papier dans le prochain « pongiste vosgien ».

Les convocations sont à transmettre dans des délais raisonnables avant les compétitions.

4- Commission sportive :

On peut noter une augmentation d'effectif cette année pour le challenge PAYEUR et le championnat des Vosges. C'est aussi le cas pour le Critérium Fédéral qui a néanmoins compté 30 absents lors du dernier tour. Le deuxième tour des Interclubs Vétérans se déroulera à MOYENMOUTIER le 21 mars. Un mail de rappel sera envoyé à tous les clubs. Le championnat féminin va redémarrer le 18 avril.

Coupe des Vosges : 2 tours ont déjà eu lieu et on compte quelques forfaits. Les résultats seront mis en ligne sur le site ainsi que le tirage au sort du 3^{ème} tour.

Critérium Fédéral : beaucoup d'inscriptions en plus chez les jeunes. La formule du tableau de D1 à 16 joueurs seulement a eu du succès.

Les finales par classements du 22 mars seront organisées à BAINS LES BAINS.

Championnat des Vosges TC : les récompenses des tableaux jeunes ont été remises dès la fin de ces tableaux, vers 19 heures le dimanche soir, afin de permettre aux jeunes joueurs de ne pas rentrer trop tard. Sur une table voisine du podium se déroulait une partie de 1/4 de finale du TC. Un joueur mené 2 manches à 0 et 5 points à 2 dans la 3^{ème} a manifesté bruyamment sa réprobation, contestant la remise de récompenses pendant le jeu. Exceptionnellement, le juge arbitre a accepté de différer la fin de cette partie alors que toutes les autres parties en cours ont continué à se dérouler normalement. Après discussion, le Comité confirme l'opportunité des remises en cours de compétition pour permettre aux jeunes joueurs de rentrer le moins tard possible.

Le club organisateur de RUPT SUR MOSELLE suggère de faire jouer les poussins et benjamins le samedi car la compétition se termine tôt ce jour là. Allain VOYEN propose plutôt de mettre les

minimes le samedi et de les autoriser à jouer le dimanche. La commission technique aura la possibilité de surclasser certains joueurs en avertissant les clubs et le juge arbitre.

Championnat par équipes : il se déroule normalement et Eric MATHIS envoie les résultats au fur et à mesure.

Il faut noter le très bon résultat du club d'ETIVAL CLAIREFONTAINE qui termine 1^{er} au tour régional du **Challenge Bernard Jeu** le 17 janvier et se qualifie pour la finale nationale qui sera organisée à Pont-à-Mousson les 13 et 14 juin prochains.

5- Technique :

L'équipe engagée aux IJL termine 17^{ème}. En juniors, Kévin BRUNEL est 9^{ème}, Amaury THELLIER 5^{ème} (équipe de la Lorraine) et Camille DERREY 10^{ème}. En cadets, Quentin COLLE est 19^{ème}, Charlotte GUDIN 16^{ème} et Sabrina PIERRAT 2^{ème} (équipe de Lorraine). En minimes, Adrien PLAQUEVENT est 16^{ème}, Emmanuelle DERREY 13^{ème} (équipe de Lorraine) et Claire DAUTREY 11^{ème}. En benjamins, Aymeric PIERRON est 16^{ème} et Alexandra HAWECKER termine à la 20^{ème} place.

Au top 8 minimes cadets organisé à THIONVILLE le 18 janvier, Julien SAINT-DIZIER est 5^{ème} en cadet, Sabrina PIERRAT 1^{ère} en cadette, en minimes, Corentin ALTMANN et Alexandre GERARDIN prennent les 6^{ème} et 7^{ème} places et Claire DAUTREY, Emmanuelle DERREY et Pauline APTEL les 3^{ème}, 4^{ème} et 6^{ème} places.

Ce même jour au même endroit avait lieu le top régional de détection qualificatif pour le top de zone. En garçons nés en 1998, Marty AMELON finit 7^{ème}, en garçons 1999, Aymeric PIERRON et Félix CATTET sont 2^{ème} et 3^{ème} et Damien APTEL 7^{ème}. En garçons 2000, Alexis VANNON est 5^{ème}, Maxime GIGNEY 10^{ème} et Hugo PETITCOLIN 12^{ème}. En garçons 2001, Eliot CATTET est 5^{ème} et Théo BANZET 8^{ème}. Chez les filles 1998, Eloïse SAINT-DIZIER est 1^{ère}, Roxanne CUGINI 7^{ème}, Lise JACQUEMIN et Noémie PILORGE 10^{ème} et 11^{ème}. En catégorie 1999, Manon DAOUAS et Alexandra HAWECKER sont 6^{ème} et 7^{ème}. En fille 2000, Perrine PLAQUEVENT et Malaurie ALTMANN sont 6^{ème} et 8^{ème}. Enfin en filles 2001, Bérénice ETIENNE et Olivia SIBILLE sont respectivement 3^{ème} et 4^{ème}.

Le stage des vacances de « Toussaint » du CD, à BAINS LES BAINS, a réuni 22 inscrits dont 16 de BAINS LES BAINS. Avec seulement 6 joueurs extérieurs, le stage a été re-qualifié en stage délocalisé.

Un stage délocalisé a eu lieu en février à RUPT SUR MOSELLE avec 12 joueurs du club, 1 de BUSSANG et 10 de THAON CHENIMENIL soit 23 enfants. L'aide aux stages délocalisés a été versée.

Le traditionnel stage de « Pâques » aura lieu à BAINS LES BAINS avec une formation jeune entraîneur et entraîneur départemental.

L'aide du CD pour les enfants qui participent aux stages de Ligue sera versée après que Mickaël MEVELLEC aura fait un récapitulatif des joueurs concernés.

Quelques vosgiens ont été invités au stage de « Pâques » de la Ligue. Des places sont réservées aux vosgiens dans les stages régionaux mais uniquement pour les catégories benjamins et poussins.

Suite à la décision du CD de ne plus participer aux internationaux du Pas de Calais, la commission technique a décliné l'invitation qui lui avait été faite pour 2009, ainsi que pour le tournoi des Pays de Loire.

Une équipe des Vosges participera aux internationaux d'Alsace qui auront lieu **les 23 et 24 mai** à Saint-Louis. C'est une compétition individuelle dans **6 à 8** catégories (benjamins, minimes, cadets, **juniors, garçons et filles**) pour laquelle 2 joueurs peuvent être inscrits par catégorie, soit **avec au minimum 6 joueurs et au maximum 16 joueurs**. Cette compétition est désormais ouverte aux CD et aux clubs. L'équipe vosgienne ne peut être constituée qu'après le choix de la sélection Lorraine.

L'Equipe des Vosges participera aux inter-CD qui auront lieu à REIMS en juin.

Une nouvelle organisation est mise en place pour les sélections lorraines. Le comité de sélection comprend une personne pour chaque CD ainsi que Mathieu MICHEL, Mickaël MEVELLEC et Philippe BOLMONT. Les contacts se font par mail et les sélections sont mises en place selon un tableau multi critères à remplir par chacun des membres.

Stéphane PIERRON quitte les Vosges le 15 mars pour MANDELIEU LA NAPOULE (06). et Le CD doit compléter le groupe technique composé actuellement de René PARIS et Stéphane SIBILLE. Un contact a été pris avec Thibault MILLOTTE pour renforcer ce groupe.

6- Intervention de Mickaël MEVELLEC :

Stages : la nouveauté pour la saison prochaine, qui est mise en place dès maintenant, porte sur la délocalisation des stages régionaux minimes – cadets. Ceux ci se feront désormais pour moitié dans les clubs (8 tables nécessaires) pour des facilités d'hébergement et de recrutement de formateurs. Cela permettra à la fois de mettre un coup de projecteur sur certains clubs, de faciliter la possibilité de disposer de relanceurs, et d'intégrer l'entraîneur du club dans l'équipe d'encadrement du stage de Ligue qui comporte 4 cadres. Un stage aura lieu l'an prochain dans les Vosges. L'équipe technique aura également la possibilité d'organiser une soirée sur la technique lors de ces stages.

Les stages juniors et espoirs pour les 16-20 ans vont être remis en place sur 3 jours, 2 ou 3 fois par an, aux mêmes dates que ceux organisés pour les autres catégories mais sous une forme plus « fun » pour attirer les jeunes.

Mickaël souhaite que des stages poussins – benjamins – minimes, sur sélection, soient organisés dans les CD.

Détection : le groupe Lorraine détection a mis en place des actions qui fonctionnent bien et pour lesquelles il n'y aura pas de grosse modification. Elles concernent un groupe de 10 enfants qui, jusqu'au départ d'Aymeric PIERRON, comportait 2 vosgiens. La mise en place d'un groupe départemental de détection est en projet mais a du mal à voir le jour par manque de cadres. Cela concernerait seulement 2 ou 3 actions dans l'année avec un suivi.

A partir de l'an prochain, le groupe participera à des compétitions nouvelles par exemple en Allemagne, en en laissant d'autres de côté.

La Ligue souhaite mettre en place d'avantage d'actions envers les poussins – benjamins pour faire jouer le maximum de monde dans ces catégories afin de permettre aux meilleurs d'enregistrer des résultats. Si cela a du mal à se mettre en place dans les départements, elle mettra en place un championnat par équipes jeunes régional. Elle a également pour projet de créer 2 divisions dont une élite lors du Grand Prix Jeunes avec des perfs qui pourront alors compter.

Seuls 4 vosgiens de 2 clubs ont participé au top de zone, ce qui est peu. Il faut encourager les clubs à mener des actions sur les poussins.

Formation de cadres : aucun vosgien depuis 3 ans dans les formations ER et BE. Le CD doit inciter les jeunes à se former en mettant en place des aides financières. Il n'y a actuellement pas de vosgien au sein de l'équipe régionale d'encadrement. Des formations de jeune entraîneur et d'entraîneur départemental doivent être organisées par le CD.

7- Développement :

Pour cette nouvelle olympiade, une nouvelle convention de développement va être mise en place par la Ligue de Lorraine. Cette convention sera votée lors du prochain comité de la Ligue. Elle porte sur une aide aux CD d'un montant de 4600€ afin d'aider les comités départementaux à mettre en place des actions de développement et pour aider à l'emploi d'agents de développement (actuellement, 2 CD seulement sont dotés d'un agent de développement). L'aide se décompose en 2 parties, 1800€ concernant la licenciation et 2800€ le développement. Pour l'évolution de la

licenciation, la question est posée par le CD 88 de l'opportunité de comparer les augmentations ou diminutions par rapport à l'année d'origine.

Au niveau du nombre de licences, nous sommes en retard d'environ 250 licences par rapport à l'an dernier, cela concerne des licences promos pour les clubs de GOLBEY, REMIREMONT et SAINT-DIE DES VOSGES. La lettre envoyée aux anciens pongistes qui les invitaient à revenir dans les clubs n'a pas eu de résultat positif. La branche féminine de la Ligue incite les clubs à organiser des tournois, « un gars une fille » pour attirer les féminines dans nos clubs.

Concernant les bourses d'aides aux clubs, un courrier a été envoyé par Denis LAMAZE fin 2008 pour proposer aux clubs de mettre en place des tournois scolaires, le CD prend en charge les récompenses ainsi que les licences promo qui découleraient de ces opérations.

A propos des visites de clubs, sur 15 clubs contactés par téléphone, seul BUSSANG désire une visite du CD, les autres se sentent déjà bien informés.

René PARIS propose de planifier des rendez-vous mensuels pour l'organisation de ces visites qui sont plus particulièrement destinées aux dirigeants.

Un questionnaire de la Ligue concernant le développement a été envoyé au CD, c'est Denis LAMAZE qui y a répondu.

Pour que l'information soit rapide, il est proposé que les juges arbitres saisissent sur place, en fichier informatique, les résultats des compétitions, afin que les organisateurs les transmettent aussitôt à la presse et au responsable du site Internet.

8- Point financier :

Depuis le 23 décembre, il reste à régler les organisations et arbitrages du dernier trimestre, la cotisation CDOS, les frais du stage de Toussaint, les frais des IJL, une facture de coupes et médailles et les indemnités pour le stage délocalisé de RUPT SUR MOSELLE. Essy ERFANI va également envoyer une facture concernant le site du CD. Les fiches des comptes clubs n'ont pu être envoyées car les règlements du challenge FISCHER et de la coupe des Vosges ne sont pas encore parvenus au trésorier. 20 clubs doivent plus de 50 € au CD et 5 clubs ont un avoir. Au total, le montant dû aux clubs par le CD est de 92 € contre 2.404 € dus au CD par les clubs. La balance dépenses – recettes affiche un différentiel de 14.000 € (12.500 de dépenses contre 26.778 de recettes).

9- Divers :

La coupe nationale vétérans n'a pas d'échelon départemental et commence uniquement au niveau régional pour la Lorraine.

Stéphane PIERRON se propose de racheter l'imprimante du CD qui était mise à sa disposition, le CD est d'accord et le trésorier en fera une évaluation.

Un « pongiste vosgien » sera édité fin mars.

Pour conclure la réunion et de façon à remercier très sincèrement Stéphane PIERRON pour le travail efficace et serein qu'il a accompli durant ces quelques années passées au sein du CD, le Président lui remet un bon d'achat dans un magasin de sport.

Les prochaines réunions du CD auront lieu les lundis 4 mai et 15 juin 2009 à 18H30 à CHENIMENIL.

La séance est levée à 22 h 30.

La Secrétaire,

Isabelle FRIRY

Le Président,

Michel LABRIET